

# Présentation des axes du programme gouvernemental de lutte contre les effets de la sécheresse

Au menu, l'économie de l'eau potable, le sauvetage du cheptel, l'approvisionnement des marchés en céréales, - traitement des dettes des agriculteurs et la promotion de l'emploi dans le monde rural.

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et des Pêches aquatiques, Mohamed Laroui, a présenté, jeudi dernier, la présentation des axes du programme de la Chambre des députés, dans le cadre du programme gouvernemental de lutte contre l'impact des sécheresses sur le développement agricole et le monde rural.

Dans un exposé portant sur les premiers résultats de l'année agricole 2004-2005, le ministre a indiqué que les impacts négatifs dans le secteur de la production de céréales ont été atténués par la poursuite de la campagne de régénération de la terre comme les effets de la sécheresse portent sur l'approvisionnement en eau potable, le secteur agricole et le cheptel. L'approvisionnement des marchés en céréales, le traitement des dettes des agriculteurs et dans le monde rural ont été les priorités de l'année dernière.

Il a précisé que les autres axes du programme concernent également l'entretien des infrastructures d'irrigation, l'investissement dans les études dans le cadre d'un système d'assurance des récoltes contre le phénomène de la sécheresse et la gestion des ressources en eau à usage agricole.

L'impact des premières récoltes de la saison agricole en cours, le ministre a annoncé que les superficies cultivées en céréales d'hiver ont atteint 200 millions de hectares et ont produit 5,1 millions ha, soit une baisse de 6% par rapport à l'année précédente et un regain de 2% par rapport à la campagne des cinq dernières années.

Cette superficie a été répartie entre l'orge avec 2,2 millions ha (43% de la superficie totale), le blé avec 1,9 millions ha (37%) et le blé dur avec 1 million ha (20%). Le ministre a indiqué que les premières productions ont été de 1,3 millions de tonnes de production de céréales d'hiver, soit une baisse de 15% par rapport à l'année précédente, production que le secteur agricole a compensée avec 1,3 millions de tonnes d'orge de production d'été, soit de l'ordre de 3,5 millions de tonnes (20% du total) et avec 1,2 millions de tonnes (22%).

Il a indiqué que l'évaluation de l'impact des sécheresses a permis la réalisation d'études et de recherches scientifiques et a contribué à la formulation des effets de la sécheresse, malgré les

conditions climatiques difficiles.

Le Maroc est appelé à intensifier ses possibilités agricoles et à encourager le secteur de l'élevage en vue de la production de produits agricoles qui génèrent, à côté de l'élevage, les autres secteurs qui ont le plus d'impact sur les conditions de vie des citoyens.

L'ensemble de la commission des affaires parlementaires de la Chambre des députés a soutenu le programme de lutte contre la sécheresse et a encouragé l'agriculture et le secteur agricole.

Il est appelé à appliquer le programme d'urgence pour limiter les effets de la sécheresse, en considérant que les problèmes doivent être traités avec une approche globale qui vise à améliorer les conditions de vie des citoyens et à réduire les impacts négatifs.



## Maroc-Japon : la coopération s'intensifie

Asseoir des bases solides du développement

Lotfi Cherkaoui

Mohamed, Farhad, Tahar, Ghodrat, Yousuf, Akhmed, Abdelhakem et l'actuel ministre japonais de l'Asie et de la Coopération internationale ont signé, à Tokyo, un accord de coopération technique dans le domaine agricole.

Il s'agit d'un accord de coopération technique dans le domaine agricole, signé par le ministre japonais de l'Asie et de la Coopération internationale, accompagné de la junte nationale à la suite de la visite de la délégation japonaise de coopération technique au Maroc. Le ministre japonais de l'Asie et de la Coopération internationale a déclaré que l'accord de coopération technique dans le domaine agricole est un accord de coopération technique dans le domaine agricole.

Il a déclaré que l'accord de coopération technique dans le domaine agricole est un accord de coopération technique dans le domaine agricole. L'accord de coopération technique dans le domaine agricole est un accord de coopération technique dans le domaine agricole.

Il a déclaré que l'accord de coopération technique dans le domaine agricole est un accord de coopération technique dans le domaine agricole. L'accord de coopération technique dans le domaine agricole est un accord de coopération technique dans le domaine agricole.

par le plan de développement national et conformément aux priorités des deux côtés pour le développement japonais.

Le Japon a exprimé son soutien à la poursuite de la coopération technique dans le domaine agricole, en particulier dans le domaine agricole.

Le Japon a exprimé son soutien à la poursuite de la coopération technique dans le domaine agricole, en particulier dans le domaine agricole. L'accord de coopération technique dans le domaine agricole est un accord de coopération technique dans le domaine agricole.

Le Japon a exprimé son soutien à la poursuite de la coopération technique dans le domaine agricole, en particulier dans le domaine agricole. L'accord de coopération technique dans le domaine agricole est un accord de coopération technique dans le domaine agricole.

Le Japon a exprimé son soutien à la poursuite de la coopération technique dans le domaine agricole, en particulier dans le domaine agricole. L'accord de coopération technique dans le domaine agricole est un accord de coopération technique dans le domaine agricole.

Le Japon a exprimé son soutien à la poursuite de la coopération technique dans le domaine agricole, en particulier dans le domaine agricole. L'accord de coopération technique dans le domaine agricole est un accord de coopération technique dans le domaine agricole.

Le Japon a exprimé son soutien à la poursuite de la coopération technique dans le domaine agricole, en particulier dans le domaine agricole. L'accord de coopération technique dans le domaine agricole est un accord de coopération technique dans le domaine agricole.

Le Japon a exprimé son soutien à la poursuite de la coopération technique dans le domaine agricole, en particulier dans le domaine agricole. L'accord de coopération technique dans le domaine agricole est un accord de coopération technique dans le domaine agricole.

Le Japon a exprimé son soutien à la poursuite de la coopération technique dans le domaine agricole, en particulier dans le domaine agricole. L'accord de coopération technique dans le domaine agricole est un accord de coopération technique dans le domaine agricole.

Le Japon a exprimé son soutien à la poursuite de la coopération technique dans le domaine agricole, en particulier dans le domaine agricole. L'accord de coopération technique dans le domaine agricole est un accord de coopération technique dans le domaine agricole.

Le Japon a exprimé son soutien à la poursuite de la coopération technique dans le domaine agricole, en particulier dans le domaine agricole. L'accord de coopération technique dans le domaine agricole est un accord de coopération technique dans le domaine agricole.